

GAMME CHARDONNAY



Les points forts de la gamme

- **Adaptation de la gamme à toutes les configurations de pose.**
- **Personnalisation** (modèles MONTAGNY et GIVRY) avec choix du nombre de lisses, et du vitrage ou de la tôle de remplissage.
- **Portillon en option.**
- **Fabrication française.**

DESCRIPTION

Les éléments du garde-corps Chardonnay sont constitués de poteaux et de traverses de forme elliptique avec barreaudage vertical assemblé par mortaisage assurant une finition de haute lignée (Modèles Chablis et Irancy) ou avec remplissage vitré (Modèle Montagny) ou tôle (Modèle Givry).

Les embases disposent de réglages permettant une mise en oeuvre parfaitement adaptée pour la rénovation.



Jonction d'angle



Sabot pour pose sur dalle



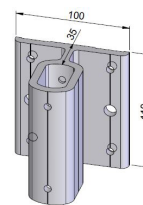
Pose en nez de dalle



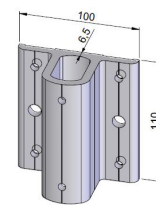
Fixation main courante / mur
Entraxe maxi 1500 mm



Embase Alu pose sur dalle
L 117 x P 125



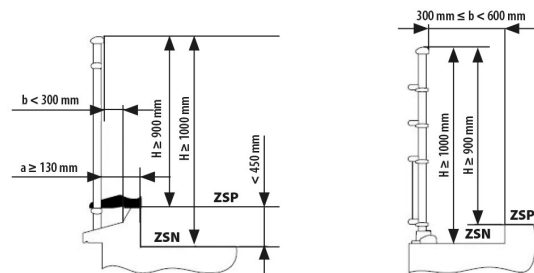
Embase Alu pose en nez de dalle
(Modèles Chablis et Irancy)



Embase Alu pose en nez de dalle
(Modèles Givry et Montagny)

NORMES

Seuil de porte-fenêtre



Tout seuil de porte-fenêtre, quelle que soit sa largeur ou tout élément présentant le même caractère est considéré comme une zone de stationnement précaire.



Garde-corps barreaudés et vitrés conformes à la nouvelle réglementation française (Norme NF - P01-012 NF P01-013)

PROCÈS VERBAUX :
CLC 07-26006010/A & CLC 07-26006010/B :
pour gamme Chardonnay

Vides autorisés selon configuration

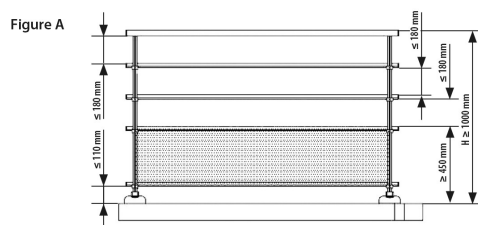
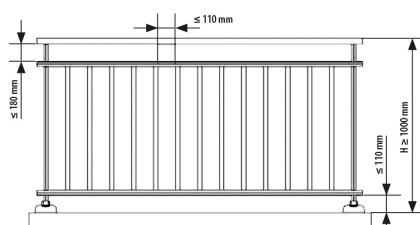


Figure B



- Le vide sous lisse basse doit être inférieur à 110 mm.
- De 0 à 450 mm, seuls les vides horizontaux inférieurs à 110 mm (entre barreaux verticaux : voir Figure A) sont autorisés.
- De 450 à 1 000 mm, les vides verticaux doivent être inférieurs à 180 mm (voir Figure B).

NOTA : seuls les rampants autorisent les lisses parallèles à la main courante en partie basse.

LES MODELES

Modèles avec barreaudage



Barreaudages

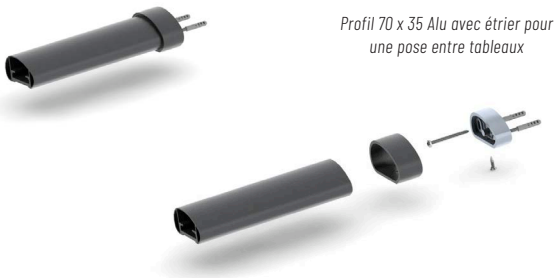


32x25
Alu standard

Généralités



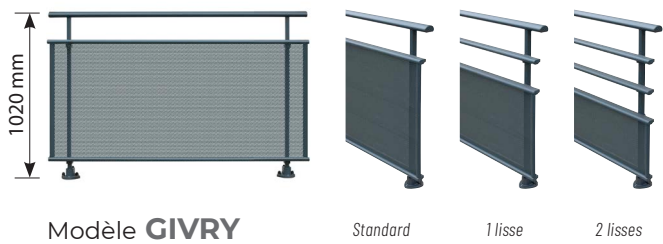
Appui de fenêtre



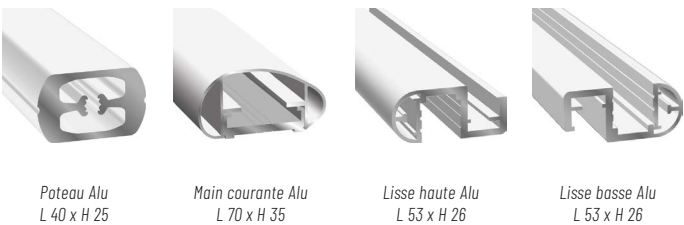
Modèle avec vitre



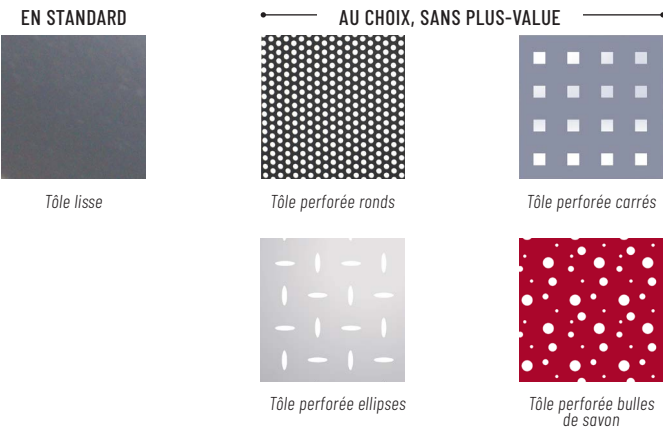
Modèle avec tôle



Généralités



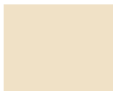
Remplissage tôle (Ep. 2 mm)



Remplissage vitrage



NUANCIER

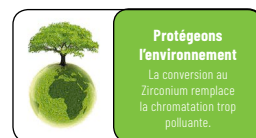
Nuancier standard								
	Blanc 9016 Satiné	Ivoire 1015 Satiné	Bronze 8019 Satiné	Bleu 5023 Satiné	Bleu canon Métallisé	Rouge pourpre 3004 Texturé	Vert 6021 Satiné	Vert 6005 Texturé
								
	Vert 6009 Texturé	Gris 7016 Texturé	Gris 2900 Sablé	Gris 9007 Texturé	Gris beige 7006 Satiné	Noir 2100 Sablé	Noir 9005 Texturé	
Nuancier hors standard n°1								
	Bleu 5003 Satiné	Bleu 5024 Texturé	Gris 9006 Texturé	Gris 7039 Texturé				
Nuancier hors standard n°2	Autres couleurs suivant nuanciers RAL 840 HR et collection futura 2018 - 2021							



Les +

Le traitement de surface par thermolaquage bénéficie des labels Qualicoat et Qualimarine offrant une tenue du laquage garantie 10 ans*.

*Voir conditions générales



CONSEILS D'ENTRETIEN

L'entretien et la maintenance des produits sont une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement. L'objectif est de compenser l'inévitable usure normale, ainsi que leur vieillissement naturel. L'entretien et la maintenance consistent à :

- Nettoyer périodiquement les produits,
- Lubrifier 1 fois par an certaines pièces mécaniques nécessaire au bon fonctionnement,
- Vérifier que les orifices de drainage (permettant l'écoulement des eaux) ne sont pas obstrués.

TECHNIQUE

Aussi simple que le nettoyage de vos vitres !

- Une éponge non abrasive
- Eau tiède avec détergent inerte (pH 5 à 7)
- Rinçage à l'eau claire sans additif
- Essuyage avec chiffon doux

FRÉQUENCE

- **En zone rurale ou urbaine peu dense**, où l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs, la fréquence des entretiens est, en général, de l'ordre de **2 fois / an**, pour ce qui concerne les surfaces régulièrement lavées par les eaux de pluies.
- **En zone urbaine**, où l'ambiance comporte des éléments agressifs, les surfaces exposées à la pluie requièrent, en général, des entretiens **3 fois / an**.
- **En zone industrielle ou marine**, la fréquence des entretiens est, en général, de l'ordre de **4 fois / an**.